

Pôle RH/BIATSS

Le Président de l'Université de Bourgogne

- VU le Code de l'Education, article L 953-6 ;
- VU la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le Décret n° 99-272 du 6 avril 1999 modifié relatif aux Commissions Paritaires d'Etablissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU l'Arrêté du 29 avril 1999 fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel aux Commissions Paritaires d'Etablissement ;
- VU l'Arrêté ministériel DGRH-C2 du 14 décembre 2020 relatif à la prorogation de la durée du mandat des membres de la Commission Paritaire d'Etablissement de l'Université de Bourgogne ;
- VU l'Arrêté du Président de l'Université de Bourgogne du 10 décembre 2021 proclamant les résultats des élections des représentants des personnels à la Commission Paritaire d'Etablissement de l'Université de Bourgogne ;
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne,

ARRÊTE :

Article 1 :

La composition de la Commission Paritaire d'Etablissement de l'Université de Bourgogne est fixée comme suit :

- Groupe 1 – Personnels I.T.R.F. (cf. annexe 1)
- Groupe 2 – Personnels A.E.N.E.S. (cf. annexe 2)
- Groupe 3 – Personnels de Bibliothèques (cf. annexe 3)

Article 2 :

Le mandat des représentants des personnels élus lors du scrutin du 9 décembre 2021 débutera le 12 février 2022.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services de l'Université de Bourgogne est chargé de l'exécution du présent arrêté, ainsi que de sa publication sur le site internet de l'UB, de son affichage au sein des locaux universitaires et de sa transmission au Recteur de la Région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelier des Universités.

Fait à Dijon, le 11 février 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS



COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT

GROUPE 1 : Personnels I.T.R.F.

Représentants de l'établissement

	Titulaires	Suppléants
	Vincent THOMAS Président de l'Université	Stéphane TIZIO Vice-Président délégué aux Ressources Humaines et à l'action sociale
	Alain HELLEU Directeur Général des Services	Pierre-Etienne THEPENIER DRH
	Patrick DANAUDIÈRE Directeur de l'IUT Dijon-Auxerre	Jean-Marc BOURGEON Directeur du PAJI
	Muriel HENRY Directrice du Pôle Formation et Vie Universitaire	Aline FULON Responsable du Pôle RH/BIATSS
	François BLAIS Directeur de l'UFR Sciences et Techniques	Marie-Ange RITO Directrice du Numérique
	Martine CLERGET Responsable administrative UFR Sciences Vie, Terre et Environnement	Colette SCHMITT Directrice du Pôle Recherche

Représentants des personnels

	Titulaires	Suppléants
Catégorie A	Anne MONTMAYEUR ASI UFR Lettres et Philosophie - EAD SNPTES	Yves BALLAY IGE UFR STAPS SNPTES
	Christophe DER IGR UFR Sciences Vie, Terre et Environnement SNASUB-FSU	Juliette OLIVIER IGR UFR Droit, Science Economique et Politique SNASUB-FSU
Catégorie B	Claude MOINE Technicien IUT Dijon-Auxerre SNPTES	Sébastien GIBERT Technicien Pôle Patrimoine SNPTES
	Sylvie GILBERT Technicienne SEFCA SNPTES	Karine ROBERT Technicienne UFR Sciences et Techniques - Site d'Auxerre SNPTES
Catégorie C	Stéphanie MASSELOT Adjointe technique INSPE SNPTES	Séverine BLOT Adjointe technique UFR Lettres et Philosophie SNPTES
	Jean-Emmanuel ROLLIN Adjoint technique UFR Sciences Vie, Terre et Environnement SNASUB-FSU	Charline BRAGANÇA Adjointe technique Agence Comptable SNASUB-FSU

Fait à Dijon, le 11 février 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS



COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT

GROUPE 2 : Personnels de l'A.E.N.E.S

Représentants de l'établissement

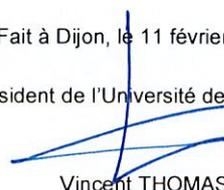
	Titulaires	Suppléants
	Vincent THOMAS Président de l'Université	Alain HELLEU Directeur Général des Services
	Pierre-Etienne THEPENIER DRH	Christine TOURNAY-DUPONT Responsable administrative UFR des Sciences de Santé
	Laurence BRONNER Responsable du Pôle RH/SPE	Hatim LAGRIMI Responsable administratif UFR Sciences et Techniques
	Youssef EL HANBALI Responsable administratif UFR Sciences Humaines et Lettres	Stéphane TIZIO Vice-Président délégué aux Ressources Humaines et à l'action sociale
	Bruno FAIVRE Directeur de l'UFR Sciences de la Vie, Terre et Environnement	Aline FULON Responsable du Pôle RH/BIATSS
	Valérie LORENTZ Responsable administrative UFR Droit, Sciences Economique et Politique	Aurélien VAROT Directrice du Site universitaire du Creusot

Représentants des personnels

	Titulaires	Suppléants
Catégorie A	Denis MARTRE AAE IUT Dijon-Auxerre A & I - UNSA	Véronique GONCALVES-BANTEAUX AAE INSPE - Site de Nevers A & I - UNSA
	Renaud AUBERT AAE Pôle Logistique - Bâtiment Droit-Lettres A & I - UNSA	
Catégorie B	Murielle TINELLI SAENES Pôle Finances A & I - UNSA	Nbia MEZERAÏ SAENES Pôle RH/SPE A & I - UNSA
	Christine GUYON-BRETILLON SAENES IUT Dijon-Auxerre A & I - UNSA	Frédérique BESSON SAENES IUT Chalon/Saône A & I - UNSA
Catégorie C	Stéphanie GAVET ADJAENES Pôle RH/BIATSS SNASUB-FSU	Aurore DE OLIVEIRA ADJAENES IAE SNASUB-FSU
	Delphine BORNE ADJAENES UFR Droit, Science Economique et Politique A & I - UNSA	Sylvia LECLAND ADJAENES Pôle Documentation A & I - UNSA

Fait à Dijon, le 11 février 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne


Vincent THOMAS



COMMISSION PARITAIRE D'ETABLISSEMENT

GROUPE 3 : Personnels des Bibliothèques

Représentants de l'établissement

	Titulaires	Suppléants
	Vincent THOMAS Président de l'Université	Alain HELLEU Directeur Général des Services
	Pierre-Etienne THEPENIER DRH	Elsa LANG-RIPERT Directrice de l'INSPE
	Emilie BARTHET Directrice du Pôle Documentation	Eric HUSSON Directeur adjoint du Pôle Documentation
	Natalie CETRE Directrice de BIBLIEST	Isabelle THIBERT Responsable administrative Pôle Documentation
	Stéphane TIZIO Vice-Président délégué aux Ressources Humaines et à l'action sociale	Henri GARRIC Directeur de l'UFR Lettres et Philosophie
	Colette SCHMITT Directrice du Pôle Recherche	Jean VIGREUX Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme

Représentants des personnels

	Titulaires	Suppléants
Catégorie A	Frédéric PARENT Bibliothécaire Pôle Documentation SNASUB-FSU	Leïla ARKAB Conservatrice Pôle Documentation SNASUB-FSU
	Christine RAFFESTIN Bibliothécaire Pôle Documentation SNASUB-FSU	Claire MONIOT Conservatrice Pôle Documentation SNASUB-FSU
Catégorie B	Anne HARMENT Bibliothécaire assistante spécialisée Pôle Documentation SNASUB-FSU	Virginie RAMEAU Bibliothécaire assistante spécialisée Pôle Documentation SNASUB-FSU
	Pierre VERNET Bibliothécaire assistant spécialisé Pôle Documentation SNASUB-FSU	Odile WAVRESKY Bibliothécaire assistante spécialisée Pôle Documentation SNASUB-FSU
Catégorie C	Charlotte ROSAY Magasinière des bibliothèques Pôle Documentation SNASUB-FSU	Matthieu CANAR Magasinier des bibliothèques Pôle Documentation SNASUB-FSU
	Emmanuel FABISIAK Magasinier des bibliothèques Pôle Documentation SNASUB-FSU	Pascale BESSON Magasinière des bibliothèques Pôle Documentation SNASUB-FSU

Fait à Dijon, le 11 février 2022

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Vincent THOMAS

